

S.E.L.A.R.L ALLIANCE DROIT BEZIERS

28 février 2023, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 27 décembre 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de la société par actions simplifiée « ALLIANCE DROIT BEZIERS», titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Béziers (Hérault), est devenue définitive

La dénomination sociale de la société n'est pas modifiée.

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :

Catherine BONNAFE, Xavier DECROIX-DARUT, Thibaud LAUTIER, Stéphane ROUSSEAU